

**MODALITÉS DE L'OFFRE QUAD  
DU 6 AOUT AU 17 SEPTEMBRE 2019**

**Société Organisatrice**

La société "ALLOPNEUS", société par actions simplifiée, au capital de 54.990 Euros, immatriculée sous le numéro unique d'identification 327.125.878 RCS Aix-En-Provence, dont le siège social est situé ALLOPNEUS-CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, organise une opération promotionnelle du 6 août au 17 septembre 2019 inclus.

**L'offre promotionnelle**

Entre le 6 août et le 17 septembre 2019 inclus (date de commande), bénéficiez de :

- 25€ de remise immédiate pour l'achat de quatre pneumatiques quad parmi les marques BKT, CARLISLE et ITP avec le code « CROSS »
- 10€ de remise immédiate pour l'achat de deux pneumatiques quad parmi les marques BKT, CARLISLE et ITP avec le code « CROSS »

Cette remise est déduite immédiatement du panier à la saisie du code promo. Offre non fractionnable, non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

**Article 1 - Qui peut participer ?**

Offre réservée exclusivement à toute personne morale (professionnels : entreprises et administrations) ou toute personne physique majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco inclus). Offre réservée uniquement aux clients particuliers et professionnels (étant entendu comme professionnel une société ayant un compte ouvert chez Allopneus et classifié comme « entreprise » et n'ayant pas conclu un accord cadre de vente de pneumatiques avec Allopneus), hors professionnels de l'automobile (revendeurs de pneumatiques)

Offre limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même adresse e-mail).

**Article 2 – Réclamations**

Pour toutes questions relatives à l'offre, vous pouvez nous contacter :

Par mail : [commercial@allopneus.com](mailto:commercial@allopneus.com)

Par téléphone du lundi au vendredi de 08h30 à 18h30 : 0 892 460 900 (service 0,40€/min + prix appel)

Par voie postale : Service Marketing Allopneus - CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2.

Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 24/09/2019 ne seront plus traitées.

**Article 3 – Protection des données à caractère personnel**

ALLOPNEUS SAS, en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation, la gestion d'une opération promotionnelle et une relance quant à l'utilisation de la dotation. Le fondement juridique du traitement est l'acceptation des présentes conditions. Les données traitées dans l'intérêt légitime d'ALLOPNEUS sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés d'ALLOPNEUS et le cas échéant de ses sous-traitants. Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle ou tant que vous n'avez pas retiré votre consentement. Vous bénéficiez, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement et d'opposition, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après votre mort. Le Service Marketing Allopneus - CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, ou, sont vos interlocuteurs pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.

ALLOPNEUS SAS, dont le siège social est situé 60 rue de la Tramontane 13090 AIX-EN-PROVENCE, au capital de 54.990 euros, inscrite au RCS d'Aix-en-Provence sous le n°327 125 878.

**REGLEMENT DU JEU**  
**QUAD – 500€ BONS D'ACHAT SPEEDWAY**

**Article 1 - Société Organisatrice**

La société "ALLOPNEUS", société par actions simplifiées, au capital de 54.990 Euros, immatriculée au registre du commerce d'Aix-en-Provence sous le numéro 327.125.878 RCS d'Aix-en-Provence, dont le siège social est situé ALLOPNEUS-CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, organise un jeu avec obligation d'achat du 6 août au 17 septembre 2019 inclus, réservé uniquement aux clients particuliers et professionnels (Entreprises et Administrations), hors professionnels de l'automobile (revendeurs de pneumatiques) et professionnels ayant déjà établi un accord avec Allopneus.com, résidant en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus).

Ce jeu est annoncé via l'opération promotionnelle, nommée « OPERATION QUAD – 500€ en bons d'achat Speedway » sur le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) du 6 août au 17 septembre 2019 inclus.

**Article 2 - Qui peut participer ?**

Cette opération est réservée exclusivement à toute personne majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine, Corse et Monaco, à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices, gestionnaires, de contrôle et sous-traitantes ainsi que de leur famille proche (en ligne directe).

ALLOPNEUS se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. La participation au jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, le respect des règles de déontologie en vigueur sur internet (charte de bonne conduite) ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux-loterie en vigueur en France. Le Participant devra disposer d'un accès à Internet et devra posséder une adresse e-mail valide.

**Article 3 – Comment participer ?**

Pour participer au tirage au sort, le consommateur doit acheter 2 pneumatiques quad de même dimension et de même gamme parmi les marques BKT, Carlisle ou ITP sur le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) entre le 6 août et le 17 septembre 2019 inclus (date de commande faisant foi) et avoir indiqué le code « CROSS » au panier lors de sa commande. Ne seront pas prises en considération les clients dont les coordonnées seront incomplètes, fausses ou incompréhensibles.

**Article 4 - Les dotations**

Sont mis en jeu : 5 bons d'achat Speedway (d'une valeur unitaire de 100,00€ TTC). Les bons d'achat seront valables uniquement sur le site [www.speedway.fr](http://www.speedway.fr) hors gilets airbags et multimédia. Ils ne seront pas cumulables avec les opérations en cours. Le bon d'achat sera valable jusqu'au 31 décembre 2019 et sera sous forme dématérialisés pour une utilisation sur le site [www.speedway.fr](http://www.speedway.fr).

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur lot contre sa valeur en espèces, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Allopneus.com se réserve le droit de remplacer le lot indiqué ci-dessus, par un autre lot de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment rupture même momentanée de stock ou de prestation. Allopneus.com se réserve le droit de retirer ou de suspendre l'offre à tout moment.

La société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de dommages ou accidents et d'une manière générale de toute insatisfaction à l'occasion de l'acheminement et/ou la jouissance ou l'utilisation de la dotation.

**Article 5 – Désignation des gagnants**

**Un tirage au sort sera effectué en fin d'opération et au plus tard le 8 octobre 2019** parmi l'ensemble des Participants. Il ne sera désigné qu'un seul gagnant par lot et par foyer pendant toute la durée de l'opération (même nom, même adresse ou même adresse e-mail). Soit 5 gagnants.

La personne tirée au sort autorise toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile. Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.

**Article 6 – Remise des lots**

Un courrier électronique sera envoyé au gagnant au plus tard 7 jours après le tirage au sort à l'adresse électronique indiquée lors de l'inscription pour annoncer les gagnants du tirage au sort.

Les gagnants recevront par courriel de la part de la société Allopneus au plus tard 30 jours après le tirage au sort à l'adresse mail communiquée lors de la commande sur le site [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com).

#### **Article 7 – Réclamations**

Pour toute information complémentaire ou réclamation concernant cette loterie, les clients Allopneus.com pourront contacter le service marketing d'Allopneus :

Par email : [commercial@allopneus.com](mailto:commercial@allopneus.com)

Par téléphone : 0892460900

Par courrier : Service Marketing ALLOPNEUS – Opération Quad CS 30470- 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2.

#### **Article 8– Autorisation**

Les gagnants autorisent la Société organisatrice à utiliser à titre publicitaire leur nom et adresse dans des campagnes liées au présent jeu, sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que la remise de leur lot.

#### **Article 9 - Dépôt légal**

Le règlement est disponible gratuitement sur le site : [www.allopneus.com](http://www.allopneus.com) pendant toute la durée du Jeu. Il sera adressé gratuitement à toute personne sur simple demande écrite expédiée avant le 24/09/2019 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ALLOPNEUS Service Marketing- OPERATION QUAD, CS 30470- 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2.

Le timbre utilisé pour cette demande ne sera pas remboursé. Chaque demande devra mentionner les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse complète et code postal). Un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse).

#### **Article 10 – Protection des données à caractère personnel**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 06 août 2004, toutes les personnes dont les données personnelles ont été collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression des données les concernant, qui pourra être exercé par écrit auprès de : Service Marketing Allopneus - CS 30470 60 Rue de la Tramontane-13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2. Les données personnelles des participants sont nécessaires pour leurs participations à l'opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant seront réputées renoncer à leurs participations dans la mesure où l'acheminement des codes promo sera rendu impossible.

Les participants sont informés que les données personnelles les concernant peuvent éventuellement faire l'objet d'une transmission à des partenaires commerciaux de la Société organisatrice, sous réserve de leur accord préalable, et qu'ils peuvent s'opposer à cette transmission lors de leur inscription.